

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 096-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.315

Déposée le: 16.03.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Seiler (Trubschachen, Les Verts) (porte-parole)
Grimm (Burgdorf, pvl)
Rüfenacht (Biel/Bienne, Les Verts)
Machado Rebmann (Bern, LAVerte)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 19.03.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Aménagements routiers de l'Emmental: où en est-on?

En adoptant la demande de crédit en septembre 2012, le Grand Conseil a donné le coup d'envoi des avant-projets d'aménagement routier de l'Emmental. Le but de ces avant-projets est de trouver des solutions sur la base des études existantes. Concrètement, il s'agit d'étudier deux options : la construction de routes de contournement ou des améliorations sur les tracés existants. Un rapport d'impact sur l'environnement doit être rédigé en 2015.

Lors d'une séance d'information organisée le 17 février dernier, la directrice des transports Barbara Egger n'a plaidé que pour la seule option de la route de contournement, une partialité qui fait peser des doutes sur la manière dont l'avant-projet est mené.

Jusqu'à maintenant, les organisations de défense de l'environnement n'ont en aucune manière été associées au projet. Pourtant, avec leurs sections régionales, Pro Natura et le WWF ont une connaissance des conditions locales qui pourrait contribuer à la qualité de l'avant-projet.

La directrice des transports avait à l'origine promis que les diverses options seraient étudiées sans a priori, mais j'ai maintenant des doutes.

Dans ces conditions, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Où en sont les travaux d'étude des projets d'aménagement routier d'Aarwangen et de Berthoud ?
2. Les deux options Zéro+ et Contournement sont-elles également étudiées ?
3. Où en sont les recherches concernant l'impact sur l'environnement ?
4. Comment associe-t-on les organisations sur place qui connaissent les conditions locales (p. ex. ONG) ?

Motivation de l'urgence :

Les travaux en question sont en cours.